

Les recommandations du Conseil Citoyen Permanent

Première proposition : des initiatives pour connaître ses voisin·e·s

En quoi cette proposition est-elle liée à la problématique des incivilités ?

Le CCP pense que les comportements inciviques sont dus entre autres à l'éducation. Créer de la cohésion sociale permettrait de les pallier en apportant aux citoyen·ne·s un sentiment de responsabilité collective. Le CCP pense que c'est grâce à la création de liens que les uns et les autres se responsabilisent quant à la vie en société.

Comment y parvenir ?

La proposition principale des membres du CCP est de favoriser des rencontres entre voisin·e·s permettant à ceux-ci de mieux se connaître et de mettre un visage sur leurs voisin·e·s. Ces rencontres fonctionneront comme des espaces de communication permettant à l'information de mieux circuler. Au-delà, ces rencontres pourraient servir de moments d'informations pour de nouveaux arrivants ou de nouvelles arrivantes à la commune. Surtout que l'information transmise horizontalement est aujourd'hui mieux perçue que celle venant directement d'en haut. Mais la commune ne doit bien sûr pas oublier son rôle de communicante.

Indépendamment de la problématique initiale, cette idée permet aussi de répondre à un besoin de lien social.

Quelles sont les pistes concrètes du CCP ?

1. Créer ou renforcer l'existence d'un **comité de quartier**. Ses membres seraient des volontaires renouvelés tous les deux ans. Considérant le turnover important de la population saint-gilloise, ce comité servirait notamment à entrer en contact avec les nouveaux arrivants ou nouvelles arrivantes dans la commune pour les accueillir, leur donner des conseils... Pour que cela soit réalisable, il faut cependant que la commune accepte de mettre en contact le Comité avec ces nouveaux arrivants ou nouvelles arrivantes ou qu'elle transmette les noms. Ce comité serait chargé de communiquer les activités de rencontre aux citoyen·ne·s et d'en organiser. Il pourrait aussi faire remonter certains problèmes à la commune. De manière générale, ce comité servirait de relais entre les citoyen·ne·s et la commune, permettant aux citoyen·ne·s d'être mieux entendus et au politique de mieux communiquer.

2. **Bloquer quelques rues** ou zones où les enfants pourraient sortir jouer et les gens discuter. Cela pourrait se faire de manière « tournante », c-à-d que pendant une dizaine de jour telle ou telle zone serait bloquée et qu'une fois débloquée, d'autres prendraient le relais. Il faudrait alors procéder à l'acquisition de matériel transportable.
3. Organiser des **espaces de fêtes** pour des évènements ponctuels. Verdurer ces espaces avec le public et les rendre le plus charmant possible.

Deuxième proposition : des espaces de dialogue sans jugement, des centres de convivialité

En quoi cette proposition est-elle liée à la problématique des incivilités ?

La stratégie consiste à créer du lien social pour renforcer le sentiment d'appartenance à la communauté, mieux se comprendre, rendre les gens plus conscients et ainsi promouvoir le respect des espaces et des autres. Se sentir intégré dans un dialogue permet de comprendre que chacun·e a un rôle à jouer. Le dialogue favorise la reconnaissance de nos différences avec respect. Ceci permet de diminuer la problématique des incivilités car "quand on se connaît, on ne se fait pas la guerre".

Comment y parvenir ?

En créant des espaces de dialogues sans jugement, des centres de convivialité. Ces espaces permettraient notamment à ceux·elles commettant ou ayant commis des incivilités de s'exprimer. Cela permettrait ainsi de mieux comprendre les raisons de ces actes et de chercher ensemble des solutions innovantes.

Quelles sont les pistes concrètes du CCP ?

1. La création d'une **radio positive** Saint-Gilles. Celle-ci serait sans publicité et porterait notamment sur le quotidien des habitant·e·s. Les associations proposant des activités, certain·e·s responsables de la commune, etc. pourraient s'y exprimer. Et bien sur des interviews sur les incivilités pourraient y avoir lieu.
2. Créer des **espaces de dialogue virtuels ou physiques**. Dans ces espaces, il serait nécessaire de respecter une charte avec des principes de base sur un dialogue serein. Il y faudrait également des modérateur·rice·s professionnel·le·s ou formés par la pratique pour s'assurer que tout se passe bien. Des rencontres pourraient aussi se tenir dans des lieux de type cafétéria. Des lieux plus spécifiques ont été mentionnés : la Maison communale, La Glacière et l'Espace Jaques Franck. De préférence, les discussions devraient se faire en divers petits groupes pour favoriser l'expression. De nouveau le sujet des incivilités pourrait y être abordé.
3. Organiser des « **town halls** » : des lieux de rencontres et d'échanges entre politiques et citoyen·ne·s y compris pour se confronter à des réalités plus difficiles.

4. Faire **dialoguer ceux-elles qui commettent les incivilités avec des professionnel(le)s en cadre restreint**. Cela toujours dans une ambiance respectueuse.

Troisième proposition : les toilettes publiques

En quoi cette proposition est-elle liée à la problématique des incivilités ?

L'absence de toilettes publiques provoque souvent de l'incivilité. A cause de ce manque, la commune est plus sale et des odeurs désagréables se retrouvent à de nombreux endroits. En période de crise sanitaire, l'absence de café a encore davantage renforcé ce problème. Outre le problème d'incivilité, les membres du CCP considèrent que des toilettes publiques adaptées à tous (hommes, femmes, enfants, bébés, personnes handicapées, habitant·e·s comme personnes de passage...) sont nécessaires. Ceci leur semble d'autant plus important pour les personnes souffrant de problèmes de santé ainsi que pour les personnes sans-abri.

Comment y parvenir ?

Les membres du CCP considèrent que c'est la responsabilité de la commune de prendre des initiatives pour répondre au besoin élémentaire d'aller aux toilettes. Il·elle·s demandent donc d'avoir des toilettes publiques ouvertes et adaptées à tou·te·s sur le territoire de la commune.

Cependant, ils pensent aussi que ce problème ne se limite pas à leur commune et que cette dernière devrait tenter de dessiner un modèle à suivre pour les autres communes.

Il faudrait par ailleurs veiller à ce que ces toilettes ne posent pas de problème de sécurité. Cela passe par un bon éclairage de nuit et un placement intelligent.

L'aspect écologique est important dans le choix de la solution. L'impact de celle-ci sur l'environnement doit être pris en compte.

Quelles sont les pistes concrètes du CCP ?

1. Le CCP propose de commencer par des **projets pilotes**. Ce qui permettrait de faire des demandes de financements auprès d'échelons de pouvoir supérieurs et de tester plusieurs solutions.
2. Il existe aujourd'hui de nombreux projets de **toilettes innovantes** à travers le monde. Certaines permettent une certaine économie. Le choix doit donc être mûrement réfléchi.
3. Les projets pilotes pourraient aussi faire partie de **différents projets de quartier**.

4. Le CCP est conscient du **coût d'entretien important** lié aux toilettes publiques. Dans leur réflexion, ils envisagent donc plusieurs options:
 - a. Les toilettes sont accessibles à tous gratuitement.
 - b. Payer pour pouvoir les utiliser. Les panélistes envisagent l'utilisation d'un pass renouvelé chaque mois ou des jetons pour ceux·elles qui ont des besoins plus importants.
 - c. Mettre en place un système participatif où il n'y a pas d'obligation de payer. Ceux·elles qui le peuvent payent.
 - d. Demander aux gardien·ne·s de la paix de passer régulièrement par les toilettes et d'en examiner l'état.
5. Le CCP a aussi étudié la possibilité d'**utiliser les toilettes qui existent déjà** (dans l'Horeca, CPAS, etc.) pour répondre au manque de toilettes publiques. Dans ce cas, il y a un travail de communication et de mise en place de partenariats nécessaire. Il est important que les partenaires obtiennent une compensation pour mettre à disposition leurs toilettes au grand public.
6. Placer des **toilettes publiques écologiques** où l'on pourrait récupérer les excréments et y trouver un avantage économique pour réduire le coût (un partenariat avec des entreprises privées pourrait être trouvé comme le démontre des exemples en Inde ou en France).
7. Penser ces toilettes dans l'**intérêt des personnes qui survivent dans l'espace public**. Aider ces dernières dans leur hygiène, par exemple en incluant une douche dans ces espaces. Le clos et les restos du cœur ne suffisent malheureusement pas. Intégrer un système de suivi où les centres de jour pour personnes à la rue sont multipliés pourrait aussi répondre à la problématique.
8. Mettre à disposition **gratuitement** les **bandes hygiéniques**.

Quatrième proposition : un aménagement de l'espace public inclusif

En quoi cette proposition est-elle liée à la problématique des incivilités ?

C'est d'abord dans l'espace public que se déroulent les incivilités. Un espace confortable pour tou·te·s est mieux approprié par ses usager·ère·s et donc mieux respecté. Un aménagement qui permet d'éviter la première incivilité empêche un effet boule de neige. La manière dont il est aménagé influence donc directement ce type d'actes. Il ne faut pas sous-estimer l'aspect psychologique.

L'aménagement de l'espace touche aussi à l'inclusion. Il est donc important de ne pas oublier les personnes à mobilité réduite. En effet, nous tous pouvons au moins une fois dans la vie être à mobilité réduite (chaise roulante, béquilles, poussette...).

Comment y parvenir ?

Les membres du CCP estiment qu'il faut un aménagement plus inclusif qui aidera à freiner les incivilités commises spontanément. Un bon aménagement public évite les infractions et profite à la fois aux citoyen·ne·s qui échappent à des amendes et aux autorités publiques qui évitent des coûts liés à la gestion de la répression.

La réflexion sur l'aménagement de l'espace public plus inclusif devrait se faire sur tout le territoire de la commune dans des chantiers thématiques plutôt que par zones.

Quelles sont les pistes concrètes du CCP ?

1. Renforcer l'**éclairage public**.
2. **Multiplier les poubelles publiques**.
3. Les membres du CCP demandent aussi plus de **bancs publics**. Ces dernier·ère·s offrent un repos possible mais au-delà permettent une présence dans l'espace public qui empêche certaines incivilités.
4. **Optimiser l'expérience usager·ère**. Par exemple, un banc doit être accompagné d'une poubelle pour faciliter les gestes écocitoyens.
5. Permettre aux citoyen·ne·s de **suivre les travaux** de réaménagement et les laisser donner leurs **avis**.

6. Favoriser la **mobilité douce** (espaces piétons, parkings à vélos, Aménager des **bordures abaissées aux carrefours** partout dans la commune....).
7. **Équilibrer l'espace entre les différents types d'usager-ère-s** (piétons, cyclistes, automobilistes...) pour ne pas se retrouver avec des incivilités comme des vélos encombrant les trottoirs.
8. Lancer un **affichage public** informant des sanctions possibles en cas d'infractions et veiller à ce que ces affiches soient comprises par tous. L'usage de pictogrammes accompagnant les textes semble être la solution pour ce dernier point.
9. Réaménager l'**intérieur des îlots (si privés les rendre respectables)**.

Cinquième proposition : la gestion des déchets

En quoi cette proposition est-elle liée à la problématique des incivilités ?

Les jets de déchets par terre et les dépôts clandestins sont des incivilités régulièrement commises dans la commune.

Les membres du CCP considèrent qu'il faut permettre aux citoyens de jeter leurs déchets quand ils ne sont pas chez eux-elles. Selon eux, moins de déchets par terre donne envie de plus de propreté. Il est plus compliqué, moralement, de jeter le premier déchet plutôt qu'un énième. Une rue propre appelle une commune propre.

Comment y parvenir ?

La gestion des déchets passe premièrement par l'augmentation du nombre de poubelles publiques. Les poubelles publiques permettent d'éviter le jet de déchets par terre et les dépôts clandestins. Elles contribuent donc directement à la lutte contre les incivilités liées à la propreté.

Par ailleurs, l'éducation à la problématique de la gestion des déchets leur semble nécessaire. Il est aussi important de mettre en avant la cohérence entre cette problématique et la sauvegarde de l'environnement.

Quelles sont les pistes concrètes du CCP ?

1. Les membres du CCP demandent **plus de poubelles dans l'espace public**. Il·elle·s souhaitent:
 - placer des poubelles de tri aux arrêts des transports en commun et dans les parcs. Le Parvis, la place Paul Janson, la barrière, la place Bethléem, la maison communale, la porte de Hal, la gare du Midi et Ma Campagne devraient également être équipés de nouvelles poubelles ;
 - placer des poubelles à côté des bancs ;
 - équiper les poubelles de cendriers ;
 - Imaginer des poubelles intelligentes, "new tech", qui forceraient le tri ;
 - réduire la taille des ouvertures pour éviter les sacs trop grands de déchets ménagers.
2. Les panélistes veulent **désengorger les foyers**. Cela passe par:

- augmenter les fréquences de collectes ;
 - rendre gratuites les grandes collectes ;
 - avoir des poubelles permettant le tri au niveau des immeubles. Ce point permet de travailler les incivilités à un niveau intermédiaire entre l'espace communal et les foyers.
3. Les membres du CCP font plusieurs propositions concernant **l'éducation et l'information** autour de la propreté publique :
- proposer aux citoyen·ne·s une bonne information sur toutes les solutions proposées pour la gestion des déchets avec un document unique proposant également un plan reprenant toutes les infrastructures (bulles à verre, etc.) ;
 - offrir une formation sur la gestion des déchets ;
 - organiser des ateliers récurrents sur la réutilisation des déchets tant pour les jeunes que pour les artistes dans l'objectif d'offrir une deuxième vie aux déchets et sensibiliser au zéro déchet ;
 - organiser plus de brocantes pour pouvoir donner des objets qui ne sont plus utilisés ;
 - récompenser les personnes qui donnent et recyclent.
4. Le CCP propose de mettre en place **des mini centres de recyclage** plus locaux pour centraliser les endroits où déposer ses déchets. Il s'agit des endroits avec des bulles qu'il faudrait accompagner de caméras. A côté des poubelles de tris et bulles à verres traditionnelles, ces endroits permettraient de déposer ses déchets exceptionnels (piles, ampoules, vêtements, etc.) y compris ceux des artisans, travailleurs indépendants et professionnels. Les citoyen·e·s s'y rendant pourraient bénéficier de bons d'achats ou de promotions dans les commerces locaux.
5. Les panélistes proposent de mettre en place une **régulation anti-gaspillage** en :
- proposant des endroits pour les objets à donner (frigos solidaires, boîtes à livres, boîtes à objets quotidien, etc.) ;

- obligeant les supermarchés et autres commerces à donner leurs denrées alimentaires, aux dates limites de consommation légèrement dépassées, aux banques alimentaires ou aux associations.